

25<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

25<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31      COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	3 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	6 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Hitler a parlé, sans révéler ce qu'il réclame pour être satisfait. Il se réserve d'amener ses adversaires jusqu'aux dernières concessions. En attendant, il provoque dans les Sudètes toutes les provocations dont il a besoin pour dénoncer les victimes comme des agresseurs !

Qu'on lise et qu'on relise la harangue d'Hitler ! Rarement vit-on tant de ruse dissimulée sous tant de brutalité. Ce discours, où la parole humaine ressemble parfois à des aboiements, est, si l'on peut dire, d'une frénésie calculée. L'orateur règle et dose son indignation suivant un plan bien ordonné d'avance. Il mesure sa colère, il déchaine ses éclats où il contient en vue d'un effet soigneusement préparé qui consiste à présenter comme persécutée l'Allemagne persécutrice et à donner au nouveau figure de victime. Hitler juge qu'il a tout fait pour éviter un scandale dans le moment où il organise tout pour le rendre inévitable.

L'Allemagne est provoquée aujourd'hui comme elle l'a été en 1914 par la Belgique qui avait méchamment envahi son territoire. L'Allemagne est provoquée aujourd'hui comme elle l'a été en mars dernier par la monstrueuse Autriche qui voulait s'annexer traitreusement le pauvre Reich innocent !

Témoin réjoui de ces horribles forfaits, le monde croit-il que cela peut continuer ? Non. Hitler est à bout de patience... « Le monde est contre nous ! » s'écrie-t-il. Eh ! bien qu'il ne s'étonne pas si l'Allemagne continuellement menacée se met, enfin, en état de défense !

Et s'il ne déchaine pas tout de suite la guerre, c'est par un excès de scrupule humanitaire dont il n'attend pas, d'ailleurs, qu'on lui sache gré. Le peuple allemand aime tant la paix, il lui a fait tant de sacrifices ! Ne consent-il pas, par exemple, à laisser l'Alsace et la Lorraine à la France ?

Si, après ça, on n'est pas convaincu de sa généreuse longanimité !...

Tout ce qui précède n'est pas, comme on pourrait le croire, une fantaisie imaginaire. C'est la paraphrase exacte du discours de Nuremberg, interprété dans son esprit...  
Après quoi, Hitler, apôtre de la liberté, a déclaré qu'en voilà assez ! Et qu'il entend faire cesser l'abominable tyrannie dont ses compatriotes des Sudètes sont continuellement victimes. A la pensée des misères qu'on leur fait, son cœur saigne. Il est comble le Père aux Sept Douleurs pour ses fils persécutés de la douce Germanie. Il est torturé dans sa chair par ses supplices que le tortionnaire Béton leur fait endurer...

Non, il veut que ça finisse. Il a hâte de voir ces pauvres brebis séparées revenir au troupeau dont il est le Bon Berger et de leur faire connaître les délices du régime hitlérien où l'on est si bien, si libres et si heureux !...

Seulement, et c'est là le grand point, Hitler n'a pas indiqué ce qu'il voudra lui offrir pour qu'il se déclare satisfait. Comme il était facile de le prévoir, il n'a pas abattu sa carte. Pas si bête. Il ne veut pas quitter sa profitable position qu'il occupe. En passant dans l'ombre ce sujet capital, il se ménage d'attermoyer tant qu'il voudra et jusqu'à ce qu'il ait cessé la patience des plus endurants. Il laisse derrière lui un champ illimité de manœuvres, de refus indignés, de protestations contre les injustices dont on l'abreuve !

Voilà le fond de son jeu ! Il attend que son jeu propose ! Il n'a fixé aucune limite à ses exigences ! Il reste de la question... de quoi ? On ne sait pas encore. On sait seulement que tout ce qu'il déclarera ridiculement insuffisant, et peut-être offensantes, les propositions qui lui seront soumises.

Cela peut nous mener loin ! Jusqu'à quel point Hitler a décidé d'aller. Cette Tchécosslovaquie, de cette insolente nation qui se permet, étant peuplée d'être fière ! De ce pays qui a le bonheur de se trouver sur le chemin de l'Allemagne et prétend ne pas la laisser passer !

L'Allemagne ne peut que gagner. On va recommencer des négociations qui se poursuivront sous la menace perpétuelle de la force. Là où nous disons « négociation », l'Allemand pense « abdication » !...  
Gare ! Quand Hitler aura conduit ses adversaires jusqu'au moment où ils ne pourront plus rien concéder, alors l'Europe se verra bien obligée d'opposer la force à la force. Quand il nous aura poussés de recul en recul jusqu'à l'extrême bord du fossé, il faudra bien lui résister. Et, alors, c'est cette résistance qu'il dénoncera comme un abominable déni de Justice ; c'est nous qu'il dénoncera à son peuple comme des provocateurs. Encore une fois, on persuadera le peuple allemand que, pour se défendre, il est réduit à attaquer.

On disait et quelques-uns croyaient qu'Hitler allait choisir entre la paix ou la guerre !

Plus malin, il nous impose une paix sous conditions ! Si nous les acceptons, il aura remporté, sans rien risquer, autant de profits qu'aurait pu lui donner une campagne victorieuse. Et quand nous serons obligés d'en venir à la refus, il se saisira de notre refus pour nous montrer à son peuple comme des ennemis féroces de l'Allemagne qui ne lui laissait de choix qu'entre se battre et mourir.

D'ailleurs, il peut réduire ou prolonger à son gré le délai qu'il semble nous avoir accordé. Quand il voudra, il provoquera les « provocations » dont il a besoin. Il dans les Sudètes des metteurs en scène toujours prêts à faire surgir à son commandement les « incidents » qui lui sont nécessaires.

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

## Souvenirs

La statue du roi Albert I<sup>er</sup> que viendra inaugurer dans un mois Léopold III est maintenant en place. Elle a été érigée samedi à l'entrée du Cours-la-Reine ; seule la tête en reste voilée jusqu'au jour de l'inauguration.

Dans une lettre qu'il écrivait, le 17 avril 1923, à des amis suisses, le roi Albert I<sup>er</sup> expliquait pourquoi il aimait si passionnément la montagne :

« Elle nous élève au-dessus de nous-mêmes, et elle ne nous élève que par notre propre effort. Elle nous livre ainsi le secret des vies qui valent la peine d'être vécues. »

Lettre inédite, et qui nous paraît rendre un son particulièrement mélancolique et ému, lorsqu'on évoque la fin tragique du roi-chevalier.

Ces jours derniers, un conférencier belge, M. Pierre Goemaere, était, à Bruxelles, ces « mois » d'Albert I<sup>er</sup> recueilli au cours de ses voyages.

Parlant des nombreux souverains en exil rencontrés à Rome, lors du mariage de sa fille, le roi observait en souriant :

« On chôme beaucoup, dans mon métier. »

Nous sommes en 1919. Le George-Washington amène à New-York le roi-chevalier. Dès l'arrivée, ce sont de formidables discours et de non moins formidables discours.

Alors, avec sa simplicité habituelle, Albert I<sup>er</sup> :

« J'apporte, dit-il, à la grande Amérique toute la gratitude de mon peuple, qu'il vous a plu de magnifier à travers ma personne. »

Tandis qu'une auto l'emporte avec le maire de New-York, et qu'ils traversent le cœur de la grande ville, le faubourg de Broadway, le peuple américain exprime bruyamment son admiration. La foule ne se contente pas d'acclamer, elle lance des petits drapoux, des serpents.

Le maire de New-York engage le roi à se lever pour saluer.

« Oh ! vous savez, je suis déjà si grand ! » lui répondit le roi.

Durant un séjour aux Etats-Unis, le roi Albert I<sup>er</sup> s'était installé à Santa-Barbara, en Californie.

Il aimait se promener seul dans ce paysage enchanteur, non loin des cimes qu'il chérissait tant, au bord de la mer. Il y rencontra, un jour, un écrivain belge : « On ne s'ennuie jamais quand

## Informations

### Exportation de produits interdite

En raison de la situation internationale, le gouvernement a interdit l'exportation de certains produits pouvant intéresser la défense nationale, et notamment des laines, des peaux brutes et des peaux préparées, de la soie en cocon, du coton et des déchets de coton, du lin, du chanvre, du jute, du sisal, de la fibre de coco, des drilles, des chutes de feraille, d'acier, etc., de la soie grège, etc.

### Déclarations de M. Marchandeu

M. Marchandeu, ministre des finances, a fait les déclarations suivantes à la presse :

« Le gouvernement, dont le souci dominant est de ne se laisser surprendre dans aucun domaine, a pris toutes dispositions pour qu'aucun trouble ne puisse être apporté dans la vie économique du pays et pour que chacun conserve la libre et entière disposition de ses dépôts, qu'ils aient été effectués dans les caisses publiques ou dans les banques. »

### Message de loyalisme

Le sultan du Maroc et d'autres grands chefs arabes ont adressé à M. G. Mandel des messages de loyalisme.

### Incidents en Tchecoslovaquie

Au cours des incidents qui se sont produits depuis le discours de M. Hitler, il y a eu au total 12 morts dans différentes localités, 8 Tchèques et 4 Allemands.

### Attaques des Sudètes concertées

La police aurait saisi une circulaire adressée aux F.S. (service volontaire de protection), des Sudètes leur demandant de faire tout leur possible pour provoquer des attaques contre les représentants de l'Etat de Prague.

### En Pologne

Le Président de la République de Pologne a décrété la dissolution du Parlement.

### Malentendu.

Sur le sommet du Mont-Blanc, un Américain reste insensible au point de vue qui s'offre à lui. Il trouve que le paysage est restreint, et pour expliquer son attitude il dit aux guides :

« Chez nous, tout est beaucoup plus vaste, immense. Les horizons sont à l'infini tout à bas. Le moindre de nos Etats dépasse en étendue ce que l'on voit d'ici. Tenez, vous montez à la pointe du jour dans le train, au Texas, le train route sans arrêt toute la journée, toute la nuit, le lendemain matin, vous êtes encore dans le Texas. »

« Oui, fait l'un des guides, mais chez nous, le moindre omnibus va tout de même beaucoup plus vite. »

Un membre de l'Académie des Beaux-Arts bien connu s'arrêta devant un pauvre diable qui dessinait un poisson sur le trottoir pour attirer les aumônes des passants.

« Quel poisson dessinez-vous ? lui demanda-t-il. »

« Un requin. »

« Mais vous n'avez jamais vu de requin ! »

« C'est vrai, Monsieur, dit le bonhomme. Mais est-ce que les membres de l'Académie ne peignent pas des anges ? »

Il fallait y penser.

Olive et Marius discutent.

« Oui, mon cher, j'ai eu tellement

### En Palestine

Les incidents se succèdent sans interruption en Palestine. La rébellion est généralisée à Samarie et, rayonnant vers la périphérie, affecte gravement la Galilée, au nord, et la Judée, au sud.

A Jaffa, les insurgés ont réussi à s'emparer de la municipalité et du poste central de police et n'ont cédé la place aux autorités qu'après une résistance de plusieurs heures.

Des bandes rebelles parcourent le pays. Une d'elles séjourne dans les parages de la mer Morte et menace les exploitations de potasse et les habitations juives du voisinage.

Des montagnes du centre, les insurgés menacent la plaine de Sharon où ils effectuent de fréquents raids.

### Délimitation des frontières nippo-soviétiques

Le général Ugaki, ministre japonais des affaires étrangères a déclaré au conseil des ministres que les négociations entre M. Shigemitsu, ambassadeur du Japon à Moscou, et M. Potemkine, commissaire adjoint aux affaires étrangères de l'U.R.S.S., au sujet de l'organisation de la commission frontalière, se déroulent de manière satisfaisante et qu'un accord a été atteint.

Cette commission sera chargée d'établir la nouvelle ligne frontalière, sur une distance d'environ 8 kilomètres, le long de la zone contestée, qui comprend les collines de Tchang Kou Fery.

### EN PEU DE MOTS...

En ouvrant une tranchée dans la cour du Temple, à La Rochelle, une tombe du XII<sup>e</sup> siècle, décorée d'une grande croix professionnelle a été mise à jour. Plus profondément, le squelette d'un Templier a été retrouvé entre des pierres plates non taillées.

Des courses landaises avaient lieu à Roquefort lorsque la tribune officielle s'effondra. On a retiré une quinzaine de blessés, mais un seul paraissait en danger.

Des statistiques d'associations de tourisme ont indiqué une recrudescence des accidents de la circulation au cours du mois de juillet. Celles du mois d'août accusent une augmentation de 25 0/0 par rapport à 1937.

Un Kolkozien âgé de 145 ans vit dans la région de Koursk, en Russie. Le plus âgé de ses fils a 96 ans. Il a 280 fils, petits-fils et arrière-petits-fils.

On a travaillé normalement dans les ports de Marseille. Aucun incident ne s'est produit.

Au passage à niveau de la ligne Perpignan-Villefranche, dans la direction de Prades, un autocar de touristes a été coupé en deux par une automotrice. Il y a 4 morts et 9 blessés gravement.

## NOS ÉCHOS

### Nervosité.

Trois Américains appartenant au Club du silence fument de gros et longs cigares. Soudain un roulement de moteur parvient jusqu'à eux. Ils regardent, c'est une énorme voiture de grand luxe qui file à toute vitesse avec un bruit d'enfer.

L'un des hommes dit : « C'est une Rolls ! Silence... un quart d'heure après le second, en envoyant un nuage de fumée vers le ciel, déclare : « Non. C'est une Buick ! »

De nouveau : silence... quand au bout d'une demi-heure le troisième se lève et se dirige vers la porte en disant : « Adieu, je pars, ces discussions me font mal aux nerfs ! »

### Imagination.

Un membre de l'Académie des Beaux-Arts bien connu s'arrêta devant un pauvre diable qui dessinait un poisson sur le trottoir pour attirer les aumônes des passants.

« Quel poisson dessinez-vous ? lui demanda-t-il. »

« Un requin. »

« Mais vous n'avez jamais vu de requin ! »

« C'est vrai, Monsieur, dit le bonhomme. Mais est-ce que les membres de l'Académie ne peignent pas des anges ? »

Il fallait y penser.

Olive et Marius discutent.

« Oui, mon cher, j'ai eu tellement

## « Les Vacanciers »

### III. — LES CHARMES D'UNE CAUSERIE DANS UNE BIBLIOTHÈQUE

Plus bruyant que méchant, un orage clôtura la « Boto » de Saint-Dominique. Tout comme l'accablante chaleur de Messidor, l'enthousiasme local fut douché. Le mardi matin, il pleuvait encore. Les forains pliaient bagages. Il ne restait plus autour du bal qu'une bouillie de confetti et des cordes de bois abattues par les derniers noctambules dans un hoquet dévastateur suivant les orgies du réveil. Au milieu de ces lamentables trophées, la garde champêtre tâchait de se reconnaître pour dégager l'ombrageuse place et lui rendre sa sereine tranquillité.

Une matinée de pluie, comment l'employer ?

Dans la bibliothèque de M. Brunel, une monographie des Roches, luxueusement reliée en basane, copieusement illustrée de belles photos, soigneusement calligraphiée par l'éditeur de l'Ecole des Roches, avait retenu l'attention de Gisèle. Pour une étudiante qui comptait se spécialiser dans les études historiques, c'était du nanan... Si bien que leur toilette achevée, ayant savouré le café-crème et les rôties beurrées préparées par la bonne Mariette, le colonel et sa fille se rendirent chez le vieil ami afin de faire plus ample connaissance avec un document qui précéderait si heureusement leur séjour.

Le rustique bureau de travail de M. Brunel donnait sur une terrasse surplombant les vertigineux à-pic des Roches. Spectacle d'une obsédante vision. Les coudes sur la balustrade, le colonel « se carrait » devant ce féérique panorama du cingle du Lot où la rivière, ceinturant la vaste presqu'île, était sur nonchalance comme pour méditer dans une virgilienne quiétude, jusqu'au moment où la chaussée la happait en un sursaut rageur et rompt sa flânerie pour la forcer à franchir l'obstacle après lequel en écumeuse blancheur elle va caresser les frondaisons de l'île verte aux scintillants graviers.

A travers le ciel purgé de l'orage nocturne, le soleil dardait déjà ses chauds rayons sur les collines créées de chênes ; du lierre montait à l'assaut de la falaise ; des pinsons gazouillaient, des merles turluraient tandis que des corneilles s'envolaient vers les premiers chasselas des vignes en un sinitre croassement de pillards et qu'un couple d'éperviers planait au-dessus des rapides zigzags des martinets chassant les moucheron.

Si les côteaux dénudés paraissaient brûlés par la canicule, la plaine étalait ses fertiles vignobles alternant avec les glauques damiers des tabacs et les chaumes dorés des dernières moissons. Les berges verdoyaient de toute cette riche et inépuisable sève qui frange et gonfle les robustes ramiers « las bioulados », les aulnes agglutineux se mirant dans les gourges ou les graviers.

De l'échine désolée du squeux Impérial rappelant les légions de César jusqu'à l'oree du bois d'Anglars à la légendaire « font du Roy et de Jeanne d'Oymet », la vallée déroulait toute sa féerie et le colonel s'exclamait : « Mon cher Brunel, j'ai beaucoup voyagé, en France et aux colonies, je n'ai jamais vu un si ravissant spectacle... »

(à suivre)

— Nous sommes orfèvres, vieux ; méfions-nous de notre opinion trop portée à magnifier le pays natal, car c'est, évidemment, une pointe de fierté commune à tous les terroirs.

— N'empêche, poursuivit le colonel, que ce paysage inspire de saines et larges idées. De ta terrasse, on a l'impression de vivre au-dessus des mortels, de se détacher de toutes les vaines passions humaines pour s'abandonner tout entier à l'ambiance de l'âtre et grisant parfum rustique.

Toute une poésie chantait à cette heure dans l'âme de M. de Lablancie. Le rythme des saisons avec le perpétuel miracle de cette nature offrant tour à tour l'épanouissement de ses bourgeons, le panache de ses arbres en fleurs, les grappes de ses fruits ; poésie du rythme champêtre, poésie des bêtes et des gens, poésie de tant de souvenirs et enfin cette emprise de l'âme paysanne qui retrouvait son enfant.

Gisèle feuilletait curieusement la monographie lorsqu'un frappa discrètement. M. Brunel alla ouvrir :

— Tiens, mon brave André, te voilà rentré au pays ?

— Bonjour, cher maître, ma première visite est pour vous, mais j'attendais l'instant favorable pour ne pas vous déranger car j'ai appris que vous étiez occupé par l'installation de M. le colonel de Lablancie.

— Mais tu tombes à pic, mon garçon, puisque je vais te présenter à mon vieil ami. Colonel, voici un de mes anciens élèves, un des plus brillants, dois-je ajouter, qui vient de terminer ses études à l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon et qui en sort dans un excellent numéro, diplômé du titre d'ingénieur agricole. André Delsart est le fils d'un de nos cadets, l'avisé vigneron du domaine de Rives-Basses qui certainement sera heureux de nous faire déguster une bonne bouteille, n'est-ce pas, André ?

— Oh ! M. Brunel, vous savez bien que chez nous, vous faites la pluie et le beau temps et que papa ne prend aucune détermination sans vous consulter.

Le colonel tendit sa loyale main à André qui salua un peu timidement Gisèle.

— Ma fille, ajouta M. de Lablancie. Elle sera certainement heureuse de causer avec vous de tant de choses auxquelles vous vous intéressez et qui ne la laissent pas indifférente.

André observait une certaine réserve devant cette jolie fille auréolée d'une blonde et capricieuse chevelure, aux yeux bleus, aux beaux sourcils dont le mérite consistait à ne pas suivre les caprices des modes d'épilation ; de jolies veloutées sans fards. Une jeunesse, sans doute coquette dans sa tenue, mais affectant le mépris des soins de beauté conventionnels, du ridicule des ongles sanguins et de la barbarie des lèvres outrageusement peintes.

Après les présentations faites sur le ton le plus naturel du monde, André s'approcha du bureau et tous deux se mirent à feuilleter ensemble la monographie.

Ernest LAFON.

(à suivre)

— Hé ! l'ami, lui cria-t-il, comment va l'âne ?

— A cheval, monsieur, lui répondit le paysan.

Il y a un temps pour tout.

Une dame venait de perdre son mari. Un ami vint la voir et la trouva jouant de la harpe, il lui dit avec surprise :

« Eh ! mon Dieu ! je m'attendais à vous trouver dans la désolation. — Ah ! dit-elle d'un ton pathétique c'est hier qu'il fallait me voir ! »

Le LISEUR

# Chronique du Lot

## La route et les passages à niveau

Dans la liste forcément réduite des embûches de la Route (elles sont innombrables), nous avons volontairement omis de mentionner les passages à niveau, qui rendent trop célèbres les victimes (qu'elles soient automobilistes, motocyclistes, cyclistes ou même, oh comble ! simples piétons). Ces passages que l'on accuse d'être meurtriers, méritent en effet un chapitre tout spécial.

Il y a encore une vingtaine d'années, l'automobiliste pressé — en principe, ils le sont tous, l'automobile n'étant pas une voiture à âne — pouvait, même au grand dam des ressorts de sa voiture et de ses occupants, franchir, en vitesse, les 2 ou 4 rails, lorsque, de loin, il se rendait compte que les barrières étaient ouvertes. Mais maintenant que, par les journaux, chacun sait qu'il arrive trop fréquemment, en ces endroits, des tamponnements mortels — parce que barrière ouverte ne veut plus dire, à coup sûr, passage ou voie libre — pourquoi ne pas considérer le croisement route-voie ferrée, comme l'on considère le croisement de deux routes, avec cette différence exceptionnelle que la route ferrée a la priorité dans les deux sens de circulation ferroviaire, pourquoi ne pas ralentir suffisamment dans le but d'acquiescer à la certitude que la voie est réellement libre ? Il n'en coûterait qu'un retard de quelques secondes qui permettrait, par la suite, de continuer de rouler en automobile plutôt qu'en corbillard. Cependant ?

Cependant, ce geste préventif n'est pas toujours réalisable, loin de là, parce que, dans bien des cas, la visibilité, de droite comme de gauche, est totalement nulle. Quant à stopper ou presque sur le croisement même, ce serait cent fois plus dangereux que de le franchir à cent à l'heure au nez et à la barbe d'une « pacifique ».

Pourquoi ce manque total de visibilité à certains passages à niveau ? Pour deux raisons : la présence de la maison de garde trop près de la voie et de la route, d'une part, et, d'autre part, la présence également, aux quatre coins du croisement, de massifs de verdure ou de barrières limitatives, aux barreaux beaucoup trop compacts.

Le plus bel et le plus typique des exemples que l'on puisse citer, à ce point de vue, dans les environs est, sans contredit le premier passage à niveau que l'on rencontre, avant Vers, en venant de Cahors.

(à suivre).

## Service de santé

Par décision ministérielle du 13 septembre, M. Carrau, capitaine d'administration de réserve de la 17<sup>e</sup> région est placé dans la position « hors-cadres » et affecté à la région de Paris.

M. Mialhe, lieutenant d'administration, est placé hors-cadres à la 17<sup>e</sup> région.

## Gendarmerie

M. Roger, adjudant à la 17<sup>e</sup> légion de gendarmerie, est promu au grade de sous-lieutenant et maintenu provisoirement à la suite de la 17<sup>e</sup> légion.

## Ecole de St-Maixent

Parmi les candidats admis en 1938 à l'Ecole militaire de l'infanterie et des chars de combat, de St-Maixent, nous relevons le nom de M. Cuinières, sous-lieutenant au 16<sup>e</sup> tirailleurs Sénégalais.

## Les permis de chasse

Le nombre des permis de chasse dans le département du Lot était au 11 septembre :

Arrondissement de Cahors : 4.574 ; arrondissement de Figeac : 2.707 ; arrondissement de Gourdon : 2.710.

Au total, il a été délivré 9.991 permis de chasse dans le Lot au 11 septembre. Il avait été pris en 1937, à la même date, 9.528 permis.

## Examen mental

Tissandier, de Cassagnes, arrêté sous l'inculpation d'incendie volontaire, vient d'être soumis à un examen mental. Il a été reconnu, comme ne jouissant pas de la plénitude de ses facultés.

## Un de nous

M. Delord, au cours d'une battue sur les hauteurs boisées de Conduché, a tué un gros renard.

## EDEN

CETTE SEMAINE  
Le Roi des Films  
mais aussi le film des Rois

Les Perles  
de la Couronne  
de Sacha Guitry  
avec 52 grandes vedettes

## PALAIS des FÊTES

SAMEDI 17  
DIMANCHE 18 (en soirée à 21 heures)  
DIMANCHE (matinée)  
Harry BAUR, Renée SAINT-CYR  
DANS

## PARIS

Un film de Jean Choux d'après les personnages de René Benjamin.

LA SEMAINE PROCHAINE

Les Réprouvés

Le premier film sur les Bal d'Ap

## Aux Agriculteurs

Ce qui contiennent les quatre nouveaux décrets sur les allocations familiales agricoles.

Nous croyons utile de publier un résumé aussi complet que possible des quatre récents décrets relatifs aux allocations familiales agricoles.

Dans le département du Lot, les artisans ruraux qui occupent moins de 3 ouvriers sont classés dans la catégorie agricole et assujettis au versement des cotisations à compter du 15 novembre 1936.

Les propriétaires exploitants qui occupent des salariés, qu'importe le nombre des journées de travail effectuées par ceux-ci, sont assujettis à compter du 1<sup>er</sup> avril 1938.

Les propriétaires dont le domaine a été donné en métayage sont assujettis à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1939.

Les cotisations seront dues dans leur totalité par le propriétaire bailleur, réserve faite pour celui qui a loué sa propriété à un métayer possédant, à son entrée sur le domaine, un cheptel de plus de 10.000 fr. Dans ce cas la cotisation sera due 1/2 par le bailleur et 1/2 par le métayer.

Tous les assujettis ci-dessus désignés doivent adhérer à une caisse de compensation agréée et verser les cotisations à compter de la mise en application de la loi pour chaque catégorie, ou depuis l'embauchage des ouvriers, employés ou métayers si celui-ci est postérieur à la date d'application.

Les cotisations sont dues pour tous les salariés ou métayers, que ceux-ci aient ou non des enfants à charge, et sans aucun minimum de journées de travail.

Des conditions particulières sont prévues pour les employeurs qui occupent des enfants de moins de 16 ans, des enfants de l'assistance publique ou des infirmes à capacité de travail réduite par suite d'un accident du travail.

Tous les assujettis étant tenus de justifier aux Inspecteurs et Contrôleurs du Ministère du Travail et du Ministère de l'Agriculture de leur affiliation à une Caisse de compensation agréée, sous peine des sanctions pénales prévues par le législateur, nous conseillons à tous les retardataires de régulariser leur situation.

Tous renseignements utiles seront communiqués par la Caisse Mutuelle Agricole d'Allocations familiales du Lot, agréée par décret ministériel du 2 décembre 1936, aux personnes qui lui en feront la demande.

Adresser la correspondance à la Caisse Mutuelle Agricole d'Allocations familiales, Maison de l'Agriculture, Cahors.

Les quatre nouveaux décrets parus au Journal Officiel du 4 septembre 1938 et qui sont relatifs à l'application des diverses modifications intervenues à la législation sur les Allocations familiales spécifient en particulier :

Décret du 30 août 1938 relatif à l'assujettissement de certains groupements ou particuliers aux Allocations familiales.

L'exploitant travaillant avec les membres majeurs de sa famille ou de celle de son conjoint doit s'affilier à une Caisse de compensation et cotiser pour tous les membres majeurs de sa famille ou de celle de son conjoint travaillant avec lui, sans exception, sauf le cas où il établirait que ces membres sont tous associés aux bénéfices et aux pertes de l'exploitation et cela à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1939.

En cas d'association n'entraînant pas l'assujettissement, demander à la Caisse Mutuelle Agricole d'Allocations familiales les formalités et pièces que devront fournir tous les membres majeurs de la famille déclarés associés.

Décret du 31 août 1938 sur le recouvrement des cotisations des assujettis aux Allocations familiales en agriculture.

Les cotisations des employeurs assujettis sont perçues par les Caisses de compensation dans les conditions fixées par les lois et décrets.

La Caisse Mutuelle Agricole d'Allocations familiales adresse en fin de chaque trimestre une déclaration que l'employeur doit garnir et retourner dans les huit jours. Le montant de la cotisation fixée par l'employeur au moyen de cette déclaration devra être versé à la diligence de l'employeur et au plus tard le 15 du mois suivant l'échéance, à fin de permettre à la Caisse de compensation le paiement des allocations.

A défaut de versement des cotisations, le recouvrement en est effectué d'office par le Préfet du département.

Les sommes majorées de 10 0/0 sont recouvrées par le percepteur et versées par les soins du Trésorier Payeur général aux Caisses d'Allocations familiales.

Décret du 1<sup>er</sup> septembre 1938 sur les bonifications spéciales à des chefs d'exploitations assujettis aux Allocations familiales agricoles.

Des bonifications seront accordées par l'Etat aux chefs d'exploitations agricoles occupant des salariés pour un total inférieur à 75 journées par an.

Des bonifications seront accordées aux chefs d'exploitations agricoles astreints à cotiser à une Caisse d'Allocations familiales, non inscrits au rôle de l'impôt général sur le revenu, et ayant à leur charge au moins deux enfants.

Ces bonifications sont calculées par application des coefficients annuels établis en fonction de la masse des cotisations susceptibles de donner lieu à subvention et des crédits budgétaires inscrits à cet effet au budget du Ministère de l'Agriculture.

Décret du 2 septembre 1938 sur les pouvoirs de police des contrôleurs agricoles des allocations familiales.

Les contrôleurs agricoles des allocations familiales sont chargés, en tant qu'officiers de police judiciaire, de constater les infractions prévues et punies par les lois et décrets sur les Allocations familiales.

Ils auront accès dans les exploitations ou établissements agricoles ainsi qu'auprès des Caisses agricoles de compensation.

Les procès-verbaux dressés par les contrôleurs agricoles des Allocations familiales seront enregistrés, ils feront foi jusqu'à preuve contraire.

Deux arrêtés du Ministère de l'Agriculture datés du 30 août 1938 précisent les attributions, la composition et l'organisation des Comités départementaux des Allocations familiales agricoles et les

## CONGRÈS DES SYNDICATS D'INITIATIVE

Le Congrès annuel de la Fédération des Syndicats d'Initiative Marche, Limousin, Périgord et Quercy, a tenu dimanche dernier ses assises à Bergerac.

Le Congrès a discuté les diverses questions à l'ordre du jour. L'amélioration et la construction des chemins des bords de la Dordogne ont été décidées ; un crédit de 12 millions ayant été accordé par l'Etat.

Cette route permettra aux touristes venant des stations thermales d'Auvergne de gagner rapidement notre Haut-Quercy par Argentat, Beaulieu et Saint-Céré.

Au cours du Congrès, une magnifique plaquette de l'Union nationale des Syndicats d'Initiative a été remise à M. Orliac, président de la Chambre de Commerce du Lot, président de l'Union des Syndicats d'Initiative du Lot.

Les délégués au Congrès ont souligné la remise de cette distinction par de vifs et chaleureux applaudissements.

## LE MILICIEEN GOOLA S'EST PENDU

Le 24 juillet dernier, le nommé Goola, milicien de l'armée espagnole, réfugié à Catus, fut condamné, par le tribunal correctionnel de Cahors, à 3 mois de prison pour injures et menaces à M. Soulié, maire et conseiller général de Catus.

Goola fit appel du jugement devant la Cour d'appel d'Agent qui réduisit la peine à 2 mois.

Ces jours derniers, Goola, libéré de la prison d'Agent où il avait purgé sa peine, reçut son passeport et de l'argent pour retourner dans son pays, au Canada.

On vient de le trouver pendu à un chêne. Goola avait déclaré à son défenseur, M<sup>re</sup> Perreau du barreau d'Agent, qu'il se sentait déshonoré du fait que les gendarmes lui aient passé le menottes aux mains et d'être resté si longtemps en prison.

## Aviation

Au cours de la semaine du 3 au 10 septembre, on a enregistré la délivrance de 127 brevets de pilotes d'avions de tourisme dont 121 sur épreuves passées et 6 sur équivalence au titre de brevet militaire.

Le 121 nouveaux pilotes avaient été préparés par 63 aéro-clubs ou écoles spécialisées.

Les groupements ayant enregistré le plus grand nombre de nouveaux brevets sont : l'Aéro-Club d'Annonay, 6 nouveaux pilotes et l'Aéro-Club du Quercy, 6.

## Déclaration d'association

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante :

« Association des Anciens élèves et amis de l'école laïque de Douelle. » But : instruction, récréations, sports. Siège social : Ecole publique de garçons de Douelle (Lot).

## Arrestation

M. Augé, de Puy-Evêque, ayant constaté que sa bicyclette avait disparu, porta plainte à la gendarmerie, ainsi que Mme Delsol qui se plaignait d'un vol de poules.

La gendarmerie ouvrit aussitôt une enquête et, mercredi, procéda à l'arrestation du nommé Guyon, 27 ans, Conduit au Parquet à Cahors, Guyon a été interrogé puis écroué à la prison.

## Code de la route

Pour numéro d'immatriculation illisible à l'avant de leur auto, contrairement à ce qui est dressé à MM. F... de Thégria, et D..., de Boissières.

## Dérapiage

Une camionnette conduite par M. Tressens, dérapa près de Saint-Girg-Lapopie et tomba dans le fossé de la route. M. Tressens a été fortement contusionné et les dégâts matériels sont assez importants.

## Procès-verbal

Pour défaut d'éclairage à sa moto, procès-verbal a été dressé à M. Gabriel Rigal, de Pomarède.

## Chute de moto

M. Lafaurie qui se rendait à Cahors, en moto, a fait une chute près du village de Cremps et a été blessé à un bras.

Cette chute a été provoquée par un chien qui traversait la route.

## Contravention

Contravention a été dressée par M. le Commissaire de police à un hôtelier de Cahors, pour mauvaise tenue du registre des logeurs.

## Les Sports

### STADE CADURCIEN

Association. — Tous les jeunes gens désirant pratiquer le football-association, sous les couleurs du Stade Cadurcien sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le jeudi 15 septembre au Siège social, Café Tivoli, à 20 h. 30.

Formalités exigées des employeurs assujettis en ce qui concerne la déclaration annuelle que ceux-ci doivent souscrire à la mairie du siège de leur exploitation agricole.

Les déclarations doivent être souscrites dans les 30 jours qui suivent l'embauchage.

## CAHORS

### L'EXPOSITION DE CAHORS EST OUVERTE

Elle est ouverte au jour annoncé et à l'heure dite... Ce n'est déjà pas mal, ça, pour une Exposition et ce premier succès valait la peine d'être mis en vedette.

Un autre, non moins digne d'être noté, c'est qu'elle était presque entièrement achevée au moment de l'ouverture... Je ne dis pas que, décidément, il ne restait plus rien à faire dans nombre de « stands » particuliers. Et ce n'était pas un spectacle banal que de voir l'activité laborieuse avec laquelle chacun s'efforçait de parfaire les derniers détails pour que tout fût bien au point pour l'inauguration... Partout, on travaille, on termine, on « signole » et quand les autorités déclareront — tout à l'heure — l'Exposition ouverte, l'œuvre dans son ensemble se trouvera réalisée comme elle avait été conçue.

Elle est particulièrement réussie et les efforts du Comité auxquels a répondu l'empressement du public ont obtenu un beau résultat dont il convient de le féliciter.

Nos Allées Fénélon offrent un beau cadre à une manifestation de ce genre. L'agencement des lieux s'ajoute à l'intérêt de l'Exposition. Celle-ci se déploie sur toute l'étendue de la promenade.

Le long des deux côtés des Allées Fénélon s'alignent les stands particuliers aménagés de manière à mettre en belle valeur les produits exposés. Tous ont rivalisé d'ingéniosité, de goût et ont contribué au grand intérêt général que présente l'Exposition de Cahors.

Dans l'espace laissé libre se sont installés des pavillons qui présentent leurs marchandises avec beaucoup d'originalité. Derrière la statue Gambetta s'élevaient de hautes charpentes métalliques destinées à recevoir les expositions d'automobiles ; des constructions parfaitement aménagées où l'Aéro-Club du Quercy a organisé son intéressante « exhibition » aéronautique, etc., etc.

Puis, partout, des machines, des instruments agricoles, des animaux de ferme, des étalages où s'entassaient les produits de la terre. Pas un emplacement n'est resté libre et cette extraordinaire affluence d'exposants que l'enceinte pourtant vaste a peine à contenir est la première attestation du succès, du grand et légitime succès obtenu. Elle présage que l'empressement des visiteurs ne sera pas moindre et viendra à confirmer.

Il faut faire une mention spéciale à la superbe porte monumentale érigée à l'entrée de l'Exposition. Belle composition où l'on a su tirer le meilleur effet décoratif en y faisant participer les arabesques de bois peint, l'éclat des lumières, la verdure et les fleurs... Tous nos compliments à M. Olivier pour le goût et le soin déployés dans cette création.

L'Exposition a été officiellement inaugurée mercredi par M. le Préfet du Lot.

A 14 h. M. Cabouat, préfet, est arrivé, accompagné de M. Poggioni, secrétaire général et de M. Sasser, chef de cabinet. Il a été reçu par MM. Salanié, président du Comité d'organisation et par les membres du Comité, par MM. Orliac, président de la Chambre de Commerce ; Gay, directeur des Services Agricoles ; Calmels, président de la Chambre d'Agriculture ainsi que par de nombreux conseillers municipaux, MM. Guilhem, Rouma et Soulié, conseillers généraux, étaient également présents.

La visite de la Foire-Exposition a tout de suite commencé et s'est poursuivie de bout en bout, avec le plus vif intérêt.

M. le Préfet, frappé de l'importance et de la bonne organisation de cette Exposition, a tenu à exprimer ses vives félicitations aux membres du Comité.

Dans la soirée, vers 19 h. 30, la pluie est tombée sur Cahors. Bien qu'elle ait été de courte durée, elle retint le public. Et celui-ci assista peu nombreux au concert que donna sur le kiosque l'excellente musique, l'Avenir Cadurcien. Et ce fut grand dommage pour tous, car, sous la direction de son dévoué directeur, M. Bourjard, l'Avenir Cadurcien exécuta de façon parfaite un programme de choix.

N'omettons pas d'ajouter que cette Exposition ne se borne pas à être agricole, artisanale, industrielle et commerciale, ce qui est déjà beaucoup. Elle sera aussi une belle manifestation artistique.

Un programme des fêtes, auquel donneront leur précieux concours nos sociétés locales de musique et de chant, a été élaboré avec le plus grand soin par le Comité.

Mercredi soir, le public a écouté et applaudi l'Avenir Cadurcien.

Jeudi soir, ce sont les Amis de l'Harmonie et l'Orphéon Cadurcien qui se feront entendre.

Vendredi, les deux sociétés, Avenir Cadurcien et Amis de l'Harmonie se succéderont sur le kiosque pour l'exécution d'un programme de choix.

Enfin, samedi et dimanche le public sera convié à deux soirées de gala où l'on entendra des artistes de l'Opéra-Comique, du Capitole, du Grand

## APRÈS LES SPORTS, LA MUSIQUE

Pour clôturer la saison des fêtes, nos deux Sociétés cadurciennes, l'Avenir et le Cercle musical P.-O.-Midi, sont heureuses de faire connaître à la population qu'elles organisent une manifestation musicale et artistique le samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 octobre prochain.

Sortant du cadre banal, ces deux Sociétés ont fait appel aux Chanteurs quercynols, présidés par un ami de Cahors, l'aimable Pierre Gardes, accompagnés de « Las Belugos » de Mountalba », dirigés par Mme Batut. Au piano d'accompagnement, Mlle Boisselier, premier prix du Conservatoire de Toulouse.

Ces deux phalanges, qui ont déjà prêté leur concours dans plusieurs villes méridionales, où elles ont obtenu le plus vif succès, comprennent 40 exécutants et seront présentées par M. Raoul Cun, baryton d'opéra-comique.

Les poètes du terroir, Frédéric Cayron et Pierre Gardes, le baryton Raoul Cun et ses chanteurs quercynols, célébreront tour à tour « la terre d'Oc » et nous rappelleront les époques glorieuses où notre belle « lengo mairalo » florissait dans nos régions méridionales encore toutes vibrantes d'art et d'indépendance.

Des chants, des danses, de la poésie, voilà ce que vous offrirent, dans le cadre unique des Allées Fénélon, l'Avenir et le Cercle musical, le 2 octobre prochain.

## Accident

Mardi, M. Jean Bosc, travaillait à la construction d'un hangar métallique à la Foire-Exposition, lorsque voulant passer sur une plaque d'éverite, formant la toiture du hangar, il glissa et tomba d'une hauteur de 4 mètres.

M. Bosc fut blessé à la tête et à un bras. Transporté à l'hôpital, il reçut les soins nécessaires par son état qui n'est pas grave.

## N'HÉSITÉZ PAS

C'est le meilleur moment pour échanger l'or que vous n'utilisez plus, pour un bijou que vous porterez avec plaisir, tout en conservant sa valeur.

## Mandelli

achète au plus haut cours vieux bijoux monnaies d'or et d'argent

Amicale Bouliste des Badernes

Concours départemental du 18 septembre

Championnat Bouliste qui aura lieu à Cahors, le 18 septembre, Place des Acacias, sous les auspices de la Municipalité.

En compétition, le fanion du Lot, offert par M. de Monzie, député du Lot, maire de Cahors.

Conditions et règlement du concours

Le concours, basé sur 32 quadrettes, se jouera par éliminatoires, en un seul jour et se terminera à la lumière s'il y a lieu. Il sera fait application du règlement de F.N.B. et la licence 1938 sera exigée.

Les 1/2 finales se joueront en 13 points, les 1/2 finales en 15 et la finale en 18. Les éliminatoires ne sont pas primées et la Société se réserve le droit de modifier les prix si le nombre de 32 quadrettes n'est pas atteint.

Les champions auront la garde du fanion pendant un an et la Société détentrice devra le remettre en compétition dans l'un de ses concours.

Un concours de consolation sera ouvert aux joueurs perdants des premières parties et aux non inscrits jusqu'à 16 quadrettes.

L'inscription des quadrettes se fera au siège social, Café de la Bourse, place Rousseau à Cahors, jusqu'au dimanche matin 8 h. 30. Tirage au sort à 9 heures et ouverture du concours à 9 h. 30. Celui-ci sera interrompu de 12 h. à 15 h. et de 19 h. à 21 h. s'il y a lieu. Engagement : 20 francs pour le championnat et 10 francs pour la consolation.

## Indemnités :

Championnat : 1<sup>re</sup> partie, 20 fr. ; 2<sup>e</sup>, 30 fr. ; 3<sup>e</sup>, 40 fr. ; 4<sup>e</sup>, 60 fr. ; finale, 80 fr. ; au sous-champion, 20 fr.

Consolation : 1<sup>re</sup> partie, 10 fr. ; 2<sup>e</sup>, 20 fr. ; 3<sup>e</sup>, 30 fr. ; finale, 40 fr. ; au sous-champion, 10 fr.

Pourront participer au dit concours tous les joueurs licenciés appartenant à une Société du Lot et ayant leur domicile légal dans le département. Toute quadrette comprenant un ou plusieurs joueurs appartenant à une Société autre que celle avec laquelle ils joueront le jour du concours sera déclarée forfaitaire. Toute Société ne se conformant pas au présent règlement est passible d'exclusion.

Tous les membres de l'Amicale sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 16. Formation des quadrettes.

## La boule cadurcienne

Les Membres sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 16 septembre, à 20 h. 30, café du Champ de Mars.

Ordre du jour : Formation des quadrettes pour le concours du Fanion du Lot du 18 septembre.

Théâtre de Lille et de la Gaîté-Lyrique et où l'on verra danser le corps de ballet du Capitole de Toulouse.

Avec un tel programme, on peut, non pas seulement prévoir, mais assurer la complète réussite et le grand succès de notre Exposition.

## Arrondissement de Cahors

### Labéraudie

Fête locale des 17, 18 et 19 septembre. — Programme : Samedi : 20 h., ouverture de la fête par un grand bal de nuit.

Dimanche : 10 h., aubade aux habitants et distribution de bouquets aux jeunes filles ; 16 h., grand bal de jour ; 20 h., grand bal de nuit endiablé et joyeux cotillon.

Lundi : 8 h., messe pour les enfants de Labéraudie morts en champ d'honneur ; 10 h., apéritif-concert ; 15 h., départ du ballon « L'Oiseau bleu » ; 16 h., grand bal de nuit et bataille de confetti ; 22 h., tirage de la tombola comprenant de superbes lots et à minuit, clôture de la fête par le traditionnel grand-père et le réveillon d'adieu. C'est l'orchestre des frères Moulhiérot, de Cahors, qui, avec son répertoire de danses modernes ne manquera pas de satisfaire danseurs et danseuses les plus difficiles. Comme chaque année, à Labéraudie, le meilleur accueil est réservé aux visiteurs.

### Castelnau-Montriat

Foire du 13 septembre. — La foire du 13 septembre s'est tenue par un temps splendide. Tous les marchés étaient fort bien approvisionnés et nos foires avaient repris leur physionomie et leur importance habituelle. Le gibier a fait son apparition, quelques jolies pièces. Beaucoup de beaux veaux dont quelques jolies têtes ont été vendues 8 fr. 50 le kilo. Nombreux étalagistes qui ont fait d'excellentes affaires.

Cours pratiqués : bœufs de travail, 5.500 à 6.500 fr. ; vaches de travail, 4.500 à 6.000 fr. ; génisses, 3.000 à 3.500 fr. ; bouvillons, 3.500 à 4.500 fr. ; le tout à la paire ; bœufs de boucherie, 4,20 à 4 fr. 60 ; vaches de boucherie, 3,40 à 4 fr. 20 ; veaux de lait, 6 à 7 fr. 50, le tout le kilo (poids vif) ; moutons d'élevage, 130 à 170 fr. ; brebis, 180 à 220 fr. ; la pièce ; moutons gras, 4 fr. 50 ; agneaux, 5,50 à 6 fr. ; chevreaux, 5 fr., le tout le kilo ; porcs gras, 420 à 465 fr. les 50 kilos ; porcelets, 160 à 250 fr., pièce (suivant grosseur) ; poules, 4,50 à 5 fr. ; pintades, 5,50 à 7 fr. ; canards, 5 fr., le tout le demi-kilo ; pigeons, 6 à 12 fr. ; oisons, 90 à 120 fr. ; canetons ; mulards, 24 à 32 fr. ; communs, 14 à 22 fr., le tout la paire ; lapins domestiques, 2,75 à 3 fr. ; lapins sauvages, 3,50 à 4 fr. ; livres, 5 à 5 fr. 50, le demi-kilo ; perdreaux, 10 à 15 fr. ; caillies, 4 fr., le tout la pièce ; œufs, 7,50 la douzaine ; maïs, 76 fr. ; avoine, 62 fr. ; pommes de terre, 45 à 52 fr., le tout les 50 kilos ; blé, 204 fr., l'hectolitre ; haricots blancs secs, 3 fr. 25 le litre ; pommes sèches d'ente 150 à 200 fr. ; chasselas, 140 à 150 fr., les 50 kilos (suivant qualité



